



AMÉNAGEMENT DE LA **FORÊT DE LA COMMANDERIE** DOCUMENT DE SYNTHÈSE



DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —



PRÉSENTATION DE LA FORÊT DE LA COMMANDERIE

Située au sud du département de la Seine-et-Marne, la forêt domaniale de la Commanderie s'intègre dans le massif forestier de Fontainebleau. Elle le prolonge vers Nemours, constituant un important domaine boisé, composé de 3 forêts domaniales (Trois Pignons, Fontainebleau, Commanderie), facilement accessible au départ de Paris.

Proche de l'autoroute A6, entre Larchant et Nemours, les visiteurs s'y rendent principalement en voiture. Chaque année, plusieurs milliers d'entre eux viennent s'y détendre, se balader et pratiquer une activité de pleine nature : randonnée, escalade, etc. Cet espace naturel apprécié du public cache également une grande variété de milieux qui participent à sa richesse biologique. Il se compose d'essences mélangées où prédominent le pin sylvestre (43%) et le chêne (34%) suivi du robinier (10%).



Depuis 2004, elle fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) dont l'objectif principal vise à soulager la pression touristique exercée sur le massif de Fontainebleau. Les acquisitions de parcelles privées porteront sa surface à 2 556 ha à l'issue de la DUP, soit le double de sa surface actuelle. Raison pour laquelle, beaucoup de choses restent à construire, tant au niveau de la gestion touristique, de l'équipement de la forêt que de la conduite sylvicole.

UN CADRE POUR LA GESTION : L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

La gestion durable de la forêt de la Commanderie repose sur son document cadre, appelé « aménagement forestier ». Cette feuille de route, établie pour 20 ans et validée par arrêté ministériel, programme toutes les interventions à mener dans cette forêt suivant différents enjeux :

1. Accueil du public
2. Protection de la biodiversité
3. Coupes de bois
4. Renouvellement de la forêt
5. Maintien des paysages

L'application du nouvel aménagement de la Commanderie correspond à la période 2019-2038.

SUIVRE ET ÉVALUER LA GESTION FORESTIÈRE DANS LE TEMPS

L'évolution de la forêt est contrôlée par un réseau de 180 placettes permanentes, localisées par GPS. Sur celles-ci, les arbres ont été mesurés et identifiés selon différents critères : essence, diamètre, qualité, capacité de régénération (présence ou non de végétation basse ou de semis), espèces exotiques envahissantes... Ce dispositif a également évalué les composantes biologiques : bois morts, habitats... En repassant tous les 10 ans sur ces mêmes placettes, les forestiers peuvent voir comment la forêt évolue : croissance des arbres, renouvellement de la forêt, état sanitaire, effet de la gestion dans le temps...

DES INVENTAIRES POUR CONNAÎTRE LE PATRIMOINE FORESTIER

L'acquisition de 1 000 hectares de nouvelles parcelles offre un ensemble hétérogène d'espèces et de stades végétatifs. Avant d'élaborer l'aménagement, puis d'en arrêter ses grandes orientations, encore fallait-il bien connaître la forêt. Depuis 2016, elle fait l'objet d'investigations poussées (description des peuplements forestiers, capacité de renouvellement, évaluation de la ressource en bois...). Celles-ci s'appuyaient sur le recueil de données effectué sur le terrain par les forestiers, complété dans les airs par avion (technique du LIDAR). Des inventaires naturalistes portant sur les oiseaux et les chauves-souris sont périodiquement menés. Tout cela concourt à améliorer la connaissance des richesses écologiques de cette forêt encore méconnue.

VERS UN TRAITEMENT IRRÉGULIER

L'ONF s'oriente vers une sylviculture dite « futaie irrégulière ». L'application de cette sylviculture répond en partie à des considérations sylvicoles, paysagères et sociétales. Dans la futaie irrégulière (cf. schéma) les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles s'opèrent arbre par arbre, et non plus à l'échelle parcellaire. Dans ces conditions, les éclaircies et le renouvellement se font simultanément, sans recours à la coupe définitive. Le couvert forestier s'en trouve maintenu en permanence, tout comme les paysages.

Les parcelles nouvellement acquises se composent de jeunes peuplements hétérogènes de résineux / feuillus, à majorité de pin sylvestre, au gré de leur gestion passée. Chaque fois que possible, suivant la fertilité des sols, seront privilégiées les essences feuillues autochtones, comme alternative au pin sylvestre, notamment le chêne sessile.

Outre ces coupes, d'autres, d'ordre sanitaire, porteront sur la sécurisation des bords de route, sentiers et lisières. Au total, 40 kilomètres de lisières supplémentaires bordant les routes ouvertes à la circulation doivent être gérés par l'ONF.

Aujourd'hui, le grand nombre de semis et perches observables dans les sous-bois indique une capacité de renouvellement tout à fait satisfaisante, confortant ainsi le choix du traitement irrégulier. De même que la présence du gibier, en particulier des cervidés, n'affecte pas significativement la dynamique végétale, ni le renouvellement de la forêt. Il conviendra toutefois de veiller à garder cet équilibre faune-flore dans le temps.

LA FONCTION SOCIALE

La forêt domaniale de la Commanderie constitue un espace de détente et de loisirs très fréquenté par le public. Ceci explique le niveau d'enjeu très fort de cette fonction. À l'image de deux sites, particulièrement sensibles dont l'attrait est notable : l'Éléphant et la Dame Jouanne.

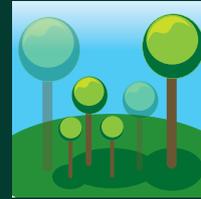
L'aménagement de la forêt domaniale de la Commanderie ne détaille pas la stratégie d'accueil du public à élaborer. Sur 20 ans, il s'avère difficile d'asseoir une ligne car la mise en œuvre dépend aussi de financements externes, lesquels ne sauraient être garantis sur une telle période. De plus, il n'est pas possible de présager de l'évolution des usages.

Toutefois, l'augmentation de la surface forestière dans le cadre de la DUP et son développement touristique, ont conduit l'ONF à élaborer, en 2017, un schéma d'accueil du public, partagé avec l'ensemble des acteurs territoriaux. L'aménagement conforte les préconisations issues de ce travail.

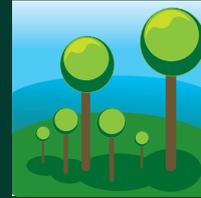
Plusieurs orientations y ressortent. Elles visent à mieux répartir la fréquentation vers les zones moins à risque (feux, érosion, pollution), à l'orienter dans les aires d'accueil aménagées et sécurisées. Pour cela, il s'agit de mieux structurer la fréquentation en augmentant le niveau d'équipements : signalétiques, mobiliers informatifs, création d'itinéraires balisés et d'une zone de bivouac...



UNE COUPE POUR APPORTER DE LA LUMIÈRE AU SOL ET DE L'ESPACE AUX ARBRES



LES FORESTIERS GARDENT LES ARBRES D'AVENIR

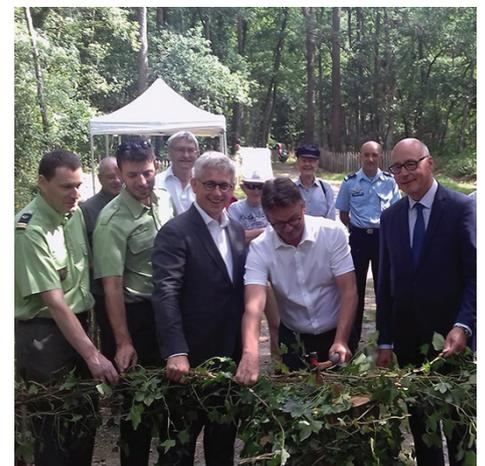


UNE FORÊT RENOUVELÉE COMPOSÉE DE GRANDS ET PETITS ARBRES

LES COUPES EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE

Dans la majorité des cas, le passage entre 2 coupes, en futaie irrégulière, dans une même parcelle se situe entre 8 à 12 ans. Le prélèvement moyen réalisé à chaque intervention représente 15 à 20% du volume des arbres présents sur la parcelle.

L'aménagement forestier prévoit la planification des coupes et des travaux. Elle peut toutefois s'ajuster en fonction des analyses collectées sur le terrain par les forestiers : présence ou absence de semis, capital forestier, état de la desserte routière...

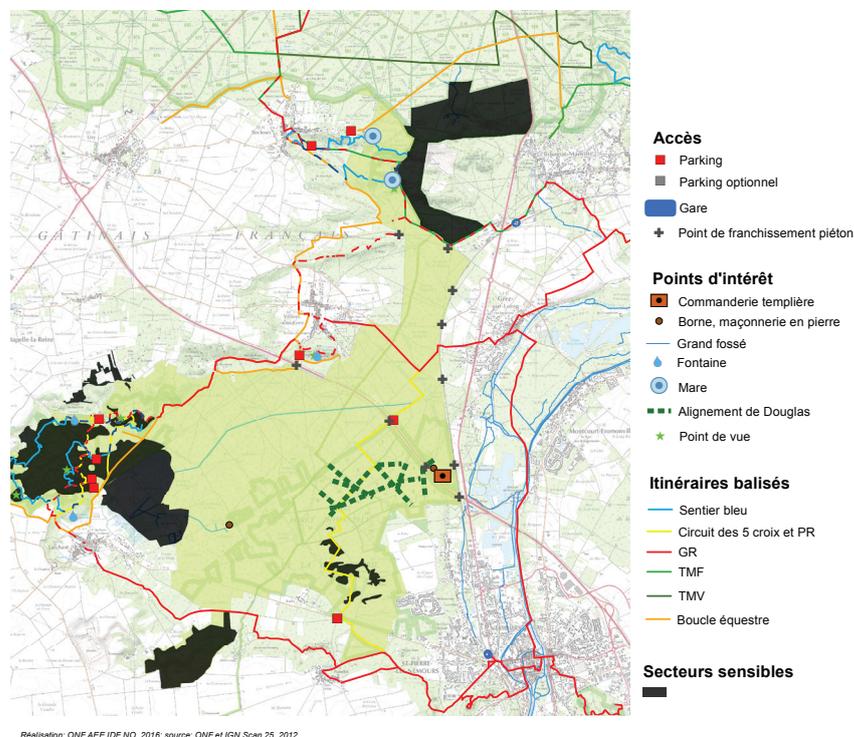


INAUGURATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DU SITE DE L'ÉLÉPHANT - JUIN 2018



Mettre en œuvre une politique d'accueil du public respectueuse du milieu naturel, tout en assurant la cohabitation entre les différents usages figure parmi les objectifs essentiels. Au regard des effets qui sauraient être générés par une fréquentation excessive, la lutte contre les feux de forêt mais aussi l'érosion des sols constituera une préoccupation forte.

LES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA D'ACCUEIL DE LA FORÊT



LA FONCTION ÉCOLOGIQUE



La forêt de la Commanderie offre une mosaïque de paysages et d'écosystèmes caractéristiques de ceux du massif de Fontainebleau, dus à la fois à sa végétation (entre landes et espaces boisés), son relief (entre monts et vallées), son climat (influences atlantiques, continentales, voire méditerranéennes) mais aussi à sa géologie (du sable fin aux chaos gréseux et aux plateaux calcaires).

En raison de ces conditions écologiques particulières, elle constitue un important réservoir de biodiversité, abritant à la fois des espèces typiquement forestières, et des espèces remarquables inféodées aux habitats ouverts (landes, pelouses sèches).



Classé forêt de protection et zone Natura 2000, le massif bénéficie de mesures conservatoires traduisant un niveau d'enjeu écologique fort. Il en sera tenu compte, voire renforcé (restauration et extension de landes ouvertes) dans les décisions de gestion. Ces dernières assurent la compatibilité avec les enjeux écologiques présentés dans le document d'objectif Natura 2000 (DOCOB).

Le nouveau document d'aménagement entend conserver ces deux caractéristiques antagonistes. Il veillera d'une part à maintenir et étendre les milieux ouverts, puis d'autre part à constituer une trame de vieux arbres et d'arbres morts. Pour cela, des espaces de petites tailles appelés « îlots de

vieillesse » connaîtront une gestion qui favorise la proportion de gros bois matures, sénescents et morts. Couvrant une surface d'environ 53 ha, ces îlots vont constituer une trame reliant la forêt de Fontainebleau.

Malgré les investigations in situ complétées par les prospections naturalistes régulières, les efforts conduisant à améliorer les connaissances autour de la biodiversité dans cette forêt sont à poursuivre.

LA PRODUCTION DE BOIS

Les enjeux forts en matière d'environnement et d'accueil du public n'occultent pas pour autant la dimension productive de la forêt. Les potentialités, les niveaux de fertilité des sols et les dynamiques naturelles y sont très divers. Ceci en fait une forêt moyennement productive.

Le nouvel aménagement de la Commanderie prévoit un prélèvement annuel moyen de l'ordre de 4.2 m³/ha, soit environ 200 000 m³ de bois produit à échéance du document. Il se situe à un niveau d'équilibre par rapport à la production biologique de la forêt. Le capital forestier est ainsi maintenu à son niveau actuel.

Les nombreuses essences présentes, aux propriétés, qualités, grains, couleurs et textures différents, confèrent au bois divers usages. Les bois récoltés serviront comme matériau (construction, ameublement, etc.), ou source d'énergie pour répondre à la demande sociétale. Écologique et renouvelable, le bois s'inscrit comme une alternative durable aux énergies fossiles et au béton.

Par contre, la desserte routière intra-forestière accessible aux camions grumiers (transport du bois), tout comme ceux utilisés pour les secours aux personnes et la lutte contre les incendies, reste insuffisante. Face à cet obstacle, le nouvel aménagement entend engager le renforcement et la mise au gabarit de routes forestières existantes.



La préservation de la forêt de la Commanderie ne tient pas seulement compte du mode de gestion. Elle dépend aussi de facteurs externes qui échappent à son gestionnaire. Les décisions liées à son territoire (aménagement du territoire, transports, police et justice, tourisme, etc.) jouent un rôle sur son devenir. Même si l'aménagement forestier constitue la feuille de route pour l'ONF, il n'aborde pas tous les sujets qu'entretient la population avec la forêt.

Agence territoriale Île-de-France Est

217, bis rue Grande

77 300 Fontainebleau

Tél. 01 60 74 77 75

ag.fontainebleau@onf.fr

